

CONTRAT DE LOCATION CHAMBRES D'HÔTES

Nous avons le plaisir de vous proposer le contrat de réservation de notre chambre d'hôtes « **AUROMONY** » située 171 route de Digoin à Vitry en Charollais 71600.

En espérant que vous passerez un agréable séjour.

Caractéristiques de la chambre d'hôtes :

Vous disposez d'une chambre équipée d'un lit double, d'un espace petit déjeuner, avec table, petit réfrigérateur, micro-ondes, cafetière dosette, bouilloire et une 2^{ème} chambre avec deux lits simples, bureau, douche et WC. Cet espace est indépendant dans une maison à l'étage, accessible par l'extérieur chez l'habitant avec un jardin et un garage sécurisé pour vos vélos.

A noter : Les animaux ne sont pas admis

Votre Hôte :

Lydie Fricot
171 route de Digoin
71600 Vitry en Charollais
Tel : 06.71.65.30.11
Email : lydie.f.71@gmail.com

Date du séjour : du..... à partir de 16H auavant 11h

Prix du séjour :€

Selon les tarifs mentionnés dans l'annonce et le nombre de personnes accueillies (*maximum 4 + 1 bébé*)
Linge de lit et toilette fournis
Petit déjeuner sur demande en supplément
Ménage compris

Locataire :

M., Mme,
Adresse
Code Postal
Commune :
Tél portable :
Email :@.....
Nb de personnes accueillies :

CETTE LOCATION PRENDRA EFFET dès réception d'un exemplaire du présent contrat complété et signé et l'acompte de 25% à régler par virement sur le compte de Lydie Fricot **IBAN N° FR76 1213 5003 0004 0694 6807 603**, en communication de votre nom et de votre date de séjour.
Nous vous informons que le solde du séjour est à régler 15 jours avant votre arrivée.
Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant le début du séjour, 100% du séjour est dû.

Je soussigné, M. et Mme, Déclare être d'accord avec les termes du contrat et m'engage à lire et respecter le règlement intérieur figurant au verso du présent document.

A Vitry en Charollais
Votre Hôte
Lydie Fricot

Ale
Le locataire (signature et mention « lu et approuvé »)

REGLEMENT INTERIEUR CHAMBRES D'HOTES « AUROMONY »

Afin que votre séjour soit des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre connaissance et de respecter ce règlement.

Consignes de sécurité et de bienséance

Notre maison d'hôtes « AUROMONY » n'est pas un lieu librement ouvert au public. C'est une famille qui vous accueille chez elle et nous vous invitons à profiter des lieux de vie à votre disposition dans la convivialité et le respect des lieux.

Afin de préserver la tranquillité des lieux, le volume sonore à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété doit être contenu et interdiction de faire du bruit après 22h et avant 8h du matin.

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des chambres en respect du décret du 15/11/2006.

Il n'est pas autorisé de dépasser la capacité d'accueil de 4 personnes.

Durée de la location : Ces chambres vous sont louées pour une période définie lors de votre réservation. En aucun cas un voyageur ne peut se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Si la réservation ne porte que sur une seule nuit, cette réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire la totalité du règlement du séjour.

Arrivée et départ : Les heures d'arrivée sont prévues à partir de 16h et le départ doit avoir lieu avant 11H.

Nous ne sommes pas des professionnels de l'hôtellerie, nous devons pouvoir disposer du temps nécessaire pour offrir aux personnes qui arrivent ensuite, le logement le plus accueillant possible. Pour les arrivées tardives ou précoces, cela est possible à condition d'une entente préalable.

Petits-déjeuners / snacking : Je vous propose une prestation petit-déjeuner et/ou snack/pique-nique en supplément et vous invite à me contacter la veille entre 10 H et 16 H pour passer votre commande.

Un panier d'accueil avec café, thé, chocolat sont à votre disposition.

Utilisation des lieux loués : Nos chambres ont été aménagées et décorées avec soin pour permettre à chaque hôte de s'y sentir bien. Veuillez le garder en bon état et veiller à leur propreté. Nous sommes soucieux du respect de la planète et souhaitons contribuer à la protection de l'environnement en minimisant l'empreinte du fonctionnement de nos chambres d'hôtes. Des mesures simples et peu contraignantes peuvent faire beaucoup sur l'utilisation de l'eau, l'électricité, le chauffage de façon modérés. Des contenants tri sélectif sont également à votre disposition pour vos déchets.

Les chambres : Nous souhaitons préserver votre intimité, nous évitons donc d'aller dans votre chambre au cours de votre séjour.

Nous ne changeons pas systématiquement votre linge de lit et de toilette pendant votre séjour mais vous pouvez nous le demander. Les chambres ne sont pas prévues pour faire la lessive ou préparer les repas.

Le wifi est accessible gratuitement. Le téléchargement illégal est interdit.

Les objets de valeur (bijoux, appareil multimédia, moyens divers de paiement, etc.) sont sous la responsabilité du locataire, les hôtes déclinent toute responsabilité en cas de disparition de ces objets.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration, et vous souhaitons un agréable séjour.

Lydie et ses filles